

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

**Commune de
La Chapelle des Marais
(Loire-Atlantique)**

ᄀᄀᄀ ᄀᄀᄀ ᄀᄀᄀ

L'an deux mil vingt-six, le 8 du mois d'AVRIL à 18h00, le Conseil Municipal de La Chapelle des Marais, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Nicolas BRAULT-HALGAND, Maire de la Chapelle des Marais.

Date de convocation : le 2 avril 2026

**Nombre de conseillers
en exercice : 27
présents : 27
votants : 27**

Appel nominal des conseillers formant la majorité des membres en exercice.

Présents :

Nicolas BRAULT-HALGAND - Audrey BODET - Stéphanie BROUSSARD - Céline CHANTREL FOURE - Catherine CHAUSSE - Xavier DEHANT - Jacques DELALANDE - Nicolas DEUX - Davy GRIGRI - Christian GUIHARD - Mylène GUIHENEUF - Flavie HALGAND - Gwendoline HELLEC - Cyrille HERVY - Nathalie HERVY - Jean-François JOSSE - François LE GUICHET - Nadine LEMEIGNEN - Claire LE VELLY - Sébastien LOGODIN - Jonathan MARTIN - Lydia NICOLAS - Christelle PERRAUD - Gilles PERRAUD - Bertrand PITON - Matthieu SAJOT - Sandrine VIGNOL

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Jonathan MARTIN est désigné secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des présents.

D2026 04 51 – DESIGNATION DU CORRESPONDANT A LA DEFENSE

Rapporteur : Nicolas BRAULT-HALGAND

Créée en 2001, par le ministère délégué aux Anciens combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

Chaque commune est appelée à désigner un correspondant Défense parmi les membres du Conseil Municipal.

Cet élu a vocation à participer au développement du lien Armée-Nation et est l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région. Il relaie les informations relatives aux questions de défense auprès du Conseil Municipal et des habitants de la commune en les orientant le cas échéant, vers les relais professionnels pouvant les renseigner sur les carrières militaires, le volontariat et la réserve militaire.

Mr Jacques DELALANDE est candidat.

Considérant qu'il y a lieu de désigner un correspondant à la Défense,

Vu l'instruction ministérielle de janvier 2009.



Après avoir recueilli les différentes candidatures,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
Et se prononçant conformément aux dispositions des articles L 2121-20 et
L 2121-21 du CGCT :

- **Désigne Mr Jacques DELALANDE** correspondant à la Défense.

Fait à la Chapelle des Marais

Le 9 avril 2026



Le Maire,
Nicolas BRAULT-HALGAND



Le Secrétaire de Séance
Jonathan MARTIN